

Réunion du conseil municipal

du 15 décembre 2017

Présents : Mmes DIGUE, NEVEU, MALEUVRE, PRIME, Mrs JAGULT, LASSALLE, CHOLLET, CLÉMENT, ÉTENDARD

Absents excusés: Mme COTTIER ayant donné procuration à Mme PRIME, Mme CROIXMARIE ayant donné procuration à Mme DIGUE, Mr BOURDEAU

Absents : Mrs BARREL et LURTON

Analyse financière au 12 décembre 2017

Dépenses Investissement: réalisé 103 649€ initialement prévu : 182 049€

Reste à réaliser 78 400€ (fenêtres école, parc informatique école, aménagement cimetière, divers)

Dépense fonctionnement 359 675€ initialement prévu : 444 779€

Postes importants: entretien et réparation 51 623€, entretien petits équipements: 6 480€, Voiries : 26 672€,

charges de personnel : 184 848€

Recettes du budget de fonctionnement prévisionnel 444 779 € perçu 442 782 €

Dont Impôts et taxes 203 261 € initialement prévu : 201 927 €

Dotations, subventions, participations de l'état, du département et de la Communauté de Communes 156 554 € prévu : 159 760 €

Instauration permis de démolir

Suite à une démolition de bâtiment agricole (en parpaings) de 270m², Mme le Maire demande au conseil son avis sur l'instauration du permis de démolir surtout pour le patrimoine bâti en pierre. Cette demande est liée au fait que la commune est toujours en Règlement National d'urbanisme (RNU). A ce jour rappelons que nous sommes la seule commune de BPLC à ne pas avoir de PLU et que de ce fait nous ne sommes pas soumis à la taxe qui est imposée quand il y a dépôt de permis de construire (taxe payée par la commune aux services instructeurs 150E /dossier). Les permis de démolir sont-ils taxables ?

La question sera posée à Mme MOUTEL Vice -Présidente du PLUI de BPLC.

Vote pour cette instauration de permis de démolir en attendant l'instauration du PLUI.

Pour 5 Contre 6

Demande de participation au transport pour un enfant qui est scolarisé sur la commune d'Ercé en Lamée.

La commune d'Ercé en Lamée demande à une famille la participation aux frais de transport pour un montant de 200€, la famille nous demande si la municipalité peut prendre en charge ce financement.

Lors d'une précédente délibération où il nous était demandé des frais de scolarité il a été décidé que la collectivité ne participerait pas, précisant que celle-ci dispose d'une école où peut être scolarisé tous les enfants allochtones.

Un vote a donc lieu pour cette demande.

Présentation des différents dossiers pour les investissements de 2018

Dossier Amendes de Police (Conseil Départemental) Ralentisseurs Route de La Couyère et des Bruères.

Dossier Eco Energie (Pays Vallons de Vilaine SCOTT) Menuiseries école, Isolation Plafond école,

Dossier Eco Energie (Dotation Equipement Territoires Ruraux DETR) Menuiseries /Isolation plafond école

Dossier Parc Informatique (DETR)

Tous ses dossiers sont transmis en interne auprès des conseillers présents pour étude et commentaires

Informations Diverses

Reprise de Joël Godet agent technique suite à son arrêt de travail de février 2017.

Reprise d'un mi-temps thérapeutique pour une période de 3 mois renouvelable selon sa convenance.

Laurent Hamon voit donc son contrat se prolongé.

Les entretiens individuels de chaque salarié se sont passés et chacun a pu y apporter ses attentes, ses demandes de formations.



ETAT CIVIL 2017

Naissances :

FREIN LABOUROT Kaïs né le 13 janvier 2017 à Rennes « Le Pâtis »,

VASSEUR CARACAPPA Eléna née le 3 mars 2017 à Châteaubriant « 4 Rue des Tulipes »,

CHERRUAULT Ysaline, née le 4 avril 2017 à Rennes « 6 Rue des Jonquilles »,

LAIRIE Enora née le 27 mai 2017 à Rennes « 2 La Gerbaudière »,

PÉNIGUEL Léana, née le 30 septembre 2017 à Châteaubriant, « les Bouillons »,

Mariages :

VALENCE Christel et FRANCOIS Marc, le 19 août 2017, QUÉREL Julie et GUÉRINEL Adrien, le 9 septembre 2017,

Décès :

MOUTEL Marcelle, née MISERIAUX, 95 ans, décédée le 10 juin 2017, « Le Haut Aulnay »,

TEXIER Rosalie, née BOUDET, 94 ans, décédée le 19 juin 2017, "La Filardais"

PIANEZZA Patrick, 67 ans, décédé le 20 juin 2017, « 1 Le Bas Perray »,

DIGUE Louise née GUIMARD, décédée le 22 septembre 2017, 5 Lotissement de Bellevue.